



RÉUNION DE LA COMMISSION POLITIQUE DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE

Fiche synthèse

- ACTIVITÉ**
- Activité de la Section du Québec de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)
 - Siem Reap (Cambodge)
 - 23 au 26 mars 2015
- PARTICIPANTS**
- M. André Drolet, vice-président et rapporteur de la Commission politique de l'APF
 - M^{me} Marie-Ève Vermette, secrétaire administrative de la Section du Québec de l'APF.
- CONTEXTE**
- La Commission politique est l'une des quatre commissions permanentes de l'APF. Les commissions se réunissent deux fois par année, soit une fois à la veille de la Session de l'APF et à une deuxième occasion pour une réunion intersessionnelle. Au cours de cette réunion, les stratégies sont élaborées, les activités sont planifiées et les rapports sont étudiés avant leur présentation à la Session.
 - La Commission politique examine les questions politiques, l'État de droit dans le monde francophone, les rapports avec les institutions francophones, les orientations générales de l'Assemblée ainsi que les questions juridiques relatives au règlement et à ses dispositions d'application.
 - En l'absence de la présidente en titre, le député de l'Assemblée nationale et vice-président de la commission a été appelé à présider les travaux.
- THÈMES**
- L'actualité politique des sections
 - Les situations de crises politiques dans l'espace francophone
 - La stratégie de la Francophonie numérique
 - L'accès à la justice : le rôle des parlements
 - Préparation d'un document normatif sur la démocratie parlementaire et révision du processus de vigilance démocratique de l'APF
 - La lutte contre le terrorisme international.

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Présider les travaux de la commission et en assurer ainsi le bon déroulement.
- Informer les participants des principaux événements de l'actualité politique et parlementaire québécoise.
- Présenter le point de vue de la section québécoise de l'APF sur les questions politiques, d'État de droit et de démocratie dans le monde francophone.
- Sensibiliser les parlementaires aux enjeux liés à l'accès à la justice, au rôle capital des parlementaires dans ce domaine et aux actions qui peuvent être posées à cet effet.
- Contribuer au rayonnement institutionnel de l'Assemblée nationale et de la société québécoise au sein de l'espace francophone.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- À l'invitation de la Section du Cambodge de l'APF et sous la présidence du député de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ), près d'une trentaine de parlementaires, représentant 15 institutions de l'espace francophone, ont participé à cette réunion de la Commission politique.
- Le député de l'ANQ a présenté une revue de l'actualité politique et parlementaire québécoise depuis les élections générales du 7 avril 2014. Il a notamment fait état de la nouvelle composition de l'ANQ et du menu législatif de l'automne. Il a présenté différentes mesures adoptées récemment dans le but de rétablir l'équilibre dans les finances publiques au Québec.
- Le député de l'ANQ a proposé un projet de rapport final sur le thème de l'accès à la justice et sur le rôle capital des parlements dans ce domaine. Le rapport, qu'il soumettra aux membres de la commission en juillet, fait état de mesures législatives adoptées récemment au Québec dans le but de renforcer l'accès à la justice et suscité des échanges sur les bonnes pratiques dans ce domaine au sein des États et parlements de l'espace francophone.
- L'étude des diverses situations politiques dans l'espace francophone a donné lieu à l'adoption de déclarations, notamment sur la situation en Syrie et en Centrafrique. Après avoir auditionné deux membres du Conseil national de transition (CNT) du Burkina Faso, la commission a aussi adopté une déclaration demandant au gouvernement de transition de maintenir un dialogue inclusif au sein de la société afin de favoriser la tenue d'élections en octobre 2015 conformément au calendrier électoral.
- Les parlementaires ont adopté une déclaration encourageant le développement, au sein de l'espace francophone, d'outils législatifs permettant de lutter efficacement contre le financement du terrorisme, le recrutement en vue de commettre des actes terroristes et l'apologie du terrorisme.

**COMMENTAIRES/CONCLUSIONS
(SUITE)**

- Le député de l'ANQ a pu s'enquérir des différents rapports à l'étude et des enjeux qui font l'objet de débats à la Commission politique.
- La participation de la Section du Québec a contribué au rayonnement institutionnel de l'Assemblée nationale au sein de la Francophonie parlementaire.

COÛT

- Per diem et autres frais 1 691,11 \$
- Transport 19 918,77 \$

Total 21 609,88 \$